Ordre International
des Anysetiers
Commanderie de Saint-Étienne en Forez

LA BADIANE ET LE BABET

HORS-SÉRIE CHAPITRE MAGISTRAL



3 octobre 2026

Domaine de la DILIGENCE

SAINT-GENEST MALIFAUX

« Dans la douceur de votre amitié, qu'il y ait des rires, et le partage des plaisirs. » — Khalil GIBRAN

DISCOURS DU GRAND MAISTRE



La Commanderie des Anysetiers de Saint-Etienne en Forez vient de vivre son 60ème Chapitre Magistral.
Il s'est tenu le samedi 3 octobre au Domaine de la Diligence à Saint-Genest Malifaux.

Voici les propos tenus lors de la Cérémonie d'intronisation des nouveaux Maistres Anysetiers de la Commanderie :

« Mesdames et Messieurs les élus ;
Mesdames et Messieurs les dignitaires de l'Ordre, représentés par Françoise ALESINA, vice-présidente, par Laurent REYNAUD, trésorier général, et Bernard BRETSCHNEIDER, secrétaire délégué auprès de l'OIA ;

Mesdames et Messieurs les membres du Grand Conseil de l'Ordre représentés par Martine BERTHOLON, Max AMBLARD et Michel LANDRAIN ;

Mesdames et Messieurs les Grands Maistres des Commanderies voisines et amies ou à leurs représentants ;

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations ou d'institutions ou à leurs représentants ;

Chers membres Anysetiers des Commanderies voisines et amies ;

Chers membres de la Commanderie de Saint-Etienne en Forez et leurs conjoints ;

Chers amis.

Merci à nos **12 impétrants** pour la confiance que vous nous accordez en nous rejoignant. En embrassant nos valeurs, vous assurez la relève et pérennisez notre mission.



Merci bien sûr à Martine, mon épouse qui supporte le jour, voire la nuit, cet inlassable travail que nécessite la Commanderie.

Et enfin, MERCI aux membres du Chapitre de cette très belle Commanderie, pour leur engagement et leur dévouement.
Merci de bien vouloir vous lever et de bien vouloir les applaudir.

Avant toute chose, je tiens à vous exprimer ma plus profonde gratitude. Votre présence ce soir, si nombreuse, honore notre Assemblée et témoigne de la force des liens qui nous unissent.
Fidèles à notre devise « **AIDER ET DONNER DE L'ESPOIR** », nous continuons d'agir pour faire bouger les lignes. Grâce à l'engagement du Chapitre, de nos membres et du **soutien précieux de nos partenaires**, nous transformons la générosité en actions concrètes au profit de ceux qui luttent contre le handicap ou la maladie. C'est ainsi que nous sommes très fiers de pouvoir allouer en 2026 une dotation de **40 250 euros** envers les associations que nous soutenons.

Pour porter haut nos couleurs et poursuivre cette dynamique de recrutement et de partage, l'année 2027 sera marquée par plusieurs temps forts.
Retenez dès à présent les grands rendez-vous de 2027 :

- **La Journée Internationale des Anysetiers :** après le grand lancement de 2026, cette journée dédiée à la visibilité de notre Ordre et au rayonnement de nos actions caritatives deviendra un ancrage incontournable. La prochaine édition aura lieu le **dimanche 18 avril**, jour du 1er tour des élections présidentielles. Un projet est en cours autour d'un rassemblement de véhicules de collection, mais il est encore trop tôt pour en parler aujourd'hui.
- → « **La soupe aux choux** » le samedi 6 mars ;
- → Un concert à la Collégiale de ST BONNET LE CHATEAU le 13 juin,
- → le Beaujolais Nouveau le vendredi 19 novembre,
- → et bien entendu nos repas mensuels.

 Toutes ces rencontres nous permettront de collecter les fonds nécessaires à nos projets solidaires.

- **Notre prochain Chapitre Magistral** fixé au **samedi 2 octobre** 2027, le cœur battant de notre vie solennelle et conviviale. Je vous rappelle le **défi** de notre Commanderie, à savoir que chaque membre intronisé cette année **tentera** de nous **présenter** au moins **un candidat**. C'est en bonne voie pour certain.

Mais pour l'heure, place à la fête et à la convivialité !

→ Dès votre arrivée à table, une coupe de champagne vous sera offerte par la Commanderie.
→ Pour immortaliser ces beaux moments de fraternité, un Photobooth est également à votre disposition, gratuitement, tout au long de la soirée : n'hésitez pas à poser et à repartir avec vos clichés souvenirs.

Enfin, pour nous donner les moyens de nos ambitions solidaires, notre vente de champagne ainsi que la souscription sont ouvertes. Chaque bouteille achetée, chaque participation à la souscription vient directement alimenter nos dons pour les associations.

Nous tenons à remercier tout particulièrement **Fabien, Mehdi** et **Audrey** ainsi que l'ensemble du personnel du Domaine de la **Diligence** pour leur écoute et leur bienveillance à notre égard.

Merci à toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont fait que cette soirée se déroule dans d'excellentes conditions.
Merci à toutes et à tous pour votre écoute, votre fidélité et votre soutien.
Très belle soirée à chacun d'entre vous » !

Ordre International des Anysetiers
Commanderie de Saint-Étienne en Forez

60ème CHAPITRE MAGISTRAL
Le 3 octobre 2026
Fête de Saint Gérard
AU DOMAINE DE LA DILIGENCE
LE CHÂTEAU DU BOIS
42660 SAINT-GENEST MALIFAUX





Je laisse la parole à Mme REZAIK, maire de PLANFOY, qui nous fait l'honneur d'être présente ce soir

UN CHAPITRE MAGISTRAL EST IMPORTANT

C'est au cours de cette manifestation qu'a lieu la **cérémonie d'intronisation des nouveaux Anysetiers**.
Si celle-ci est si solennelle, c'est qu'elle correspond à un choix fait par l'impétrant et constitue pour lui un véritable engagement moral ne pouvant se concrétiser par une simple formalité administrative d'adhésion à une association…
Au Moyen Age, la cérémonie de remise de ses armes au jeune homme devenant Chevalier, revêtait un caractère à la fois moral et solennel, puisque celui-ci faisait serment de respecter les lois de la Chevalerie. C'est de la scénographie de cette cérémonie d'adoubement que s'inspire le cérémonial utilisé dans nos intronisations au cours desquelles le postulant fait serment de respecter les préceptes de l'Ordre.
Nos gonfanons, nos blasons, nos tenues d'apparat et notre engagement perpétuent les us et coutumes de la Corporation des Maistres Anysetiers.

UN CHAPITRE MAGISTRAL C'EST BEAUCOUP DE PREPARATION

Dès la fin d'un chapitre on commence à préparer le suivant.
Une fois la date et le lieu de la cérémonie fixés, il convient pour sa réussite de la préparer minutieusement. Et pour cela….

S'occuper :

- Du **lieu** de la cérémonie en tenant compte du coût des locations des différents lieux et équipements (podium, pupitres, micros, écran vidéo, sonorisation, nettoyage, voire gardiennage). Il faut aussi s'assurer de l'accessibilité de toutes les installations. Ne pas oublier les locaux dédiés à la préparation du défilé des « Dignitaires » et des impétrants.
- De la **réservation des chambres** pour les personnes extérieures à la Commanderie ou pour les membres de la Commanderie qui ne souhaitent pas circuler la nuit. Il faut négocier les réservations à des prix attractifs et raisonnables.
- De la **restauration**. Suivant le lieu choisi il s'agira d'un restaurant ou d'un traiteur. Il faut penser à l'accompagnement de nos apéritifs, au repas en lui-même, des boissons, mais aussi des tables, du nappage et des serviettes.
- Des **cadeaux**. Il faut trouver des idées et le financement pour les cadeaux dits « de chambre », les cadeaux de table et les cadeaux pour les différentes souscriptions.
- Des **objets** liés à l'intronisation des impétrants.

- De **l'impression**. Le choix du thème est choisi selon le lieu de la cérémonie. Il servira de fil conducteur pour les menus posés sur table.

Les derniers jours sont consacrés à la mise en place des cadeaux. Le jour J, tout est livré sur le lieu du Chapitre Magistral.
Ensuite on déballe, on installe et on décore. Bien souvent, après la répétition et pour terminer sur une note de convivialité, les membres du Chapitre et les bénévoles terminent par un déjeuner … moment du débriefing et surtout d'un partage.











17h30, les premiers invités arrivent. Il sont dirigés à leur emplacement. Les Dignitaires sont invités à arborer leur Robes Anysetières.
18h00, c'est parti !



UN CHAPITRE MAGISTRAL COMMENCE PAR LE DÉFILÉ DES DIGNITAIRES



Le 3 octobre dernier, **quarante-six dignitaires** défilaient en grande tenue d'apparat dont **quatorze** de notre Commanderie.
La mise en place se faisait dans la bonne humeur.









Notre Commanderie ouvrait le défilé menée par notre Maistre des Gonfanons, suivi des membres honoraires et des membres du chapitre.





Se présentaient ensuite par ordre alphabétique les Anysetiers des autres commanderies, à savoir celles du Comté de l'Yssingelais , du Comté de Valentinois, du Creusot Cristallerie, du Dauphiné, de Franche-Comté, de Genève, de Haute-Savoie-Mont blanc, d'Indre en Berry, du Lyonnais, du Nivernais, de la Principauté de Liège, du Roannais-Brionnais, de la Savoie, de Toulon la Royale, de Tulle-Val de Corrèze.

Suivaient ensuite les Vice-chanceliers, Max AMBLARD et Michel LANDRAIN, puis Christian BEAUFOUR, Chancelier honoraire, Martine BERTHOLON et Bernard BRETSCHNEIDER, Chanceliers, Martine DESIRANT, Secrétaire Générale Past de l'Ordre, Laurent REYNAUD, Trésorier Général de l'Ordre, Gérard ASTIC Grand Maistre Honoraire de notre Commanderie, notre Grand Maistre portant le pilon, et enfin Françoise ALESINA, Delégué officiel du Grand Conseil de l'Ordre.



Pour clôturer ce défilé, la Commanderie innovait. Si bien que les impétrants participaient également au cortège, emmenés par le Maistre des Novices, suivi d'une joueuse de cornemuse et d'un messager de la Commanderie donnant le ton au rythme d'un tambour. Les 12 impétrants, en colonne, progressaient jusqu'à leur emplacement. 2 messagers fermaient la marche.



LE CHAPITRE MAGISTRAL

Le Délégué officiel du Grand Conseil de l'Ordre, puis le Grand Maistre prenaient la parole. Ensuite Anne et Mick faisaient la lecture de l'historique de notre Ordre et de nos préceptes.





LES INTRONISATIONS DES DOUZE FUTURS MAISTRES

Chacun s'avançait avec ses parrains et/ou marraines. Ces derniers les présentaient à l'assemblée. Après avoir été jugés dignes de devenir Maistres Anysetiers, ils faisaient serment de respecter les préceptes de notre ordre. Ils recevaient leur camail, dégustaient un élixir d'anis étoilé et signaient le registre des intronisations.



Pierre ARONICA
Parrains Hervé CHAMBON et Bernard TISSOT



Jean-Marie BERNHEIM
Parrains Pierre GIOIA et Philippe GRANGE



Bernard COMBREAS
Marraine Josette TISSOT et Parrain Bernard TISSOT



Roseline COSTA
Marraine Anne VIALLON et Parrain Jacques THOINET



Bernadette FORISSIER
Marraine Anne VIALLON et Parrain Maurice CHALAYER



Catherine GRANGE
Marraine Pascale GOUTTE et Parrain Philippe GRANGE



Jean-François GROGNU
Marraine Françoise ALESINA et Parrain Michel ALESINA



Patrick LEFAURE
Parrains Jean-Pierre GAY et Pierre GIOIA



Muriel LEON
Parrains Jean-Pierre GAY et Pierre GIOIA



Jérémy MARTEL
Parrains Pierre GIOIA et Roger MARTEL



Bruno SANLAVILLE
Marraine Annie DOMENICHINI et
Parrain Pierre GIOIA



Pierre VICTOIRE
Parrains Daniel BEARD et Hervé CHAMBON



REMISE DES DONS AUX ASSOCIATIONS CHOISIES POUR 2026



Cette année ce sont 40.250 € en espèces ou en objets qui étaient remis à plusieurs associations.
Carmen notre **hospitalier** présentait chacune des associations retenues et Alexandre notre **argentier** leur remettait le chèque correspondant à l'aide accordée.





Notre premier fil rouge : L'association des « **SCLÉROSÉS EN PLAQUES Loire-Sud »** recevait un chèque de 3.500 €.

Notre deuxième fil rouge : **LES PETITES SOEURS DES PAUVRES**
qui gèrent l'EHPAD **« MA MAISON»** à Saint-Etienne. Elles recevront un chèque de 2500 € le 29 octobre lors du 170ème anniversaire de leur arrivée à Saint-Etienne



L'Association Francophone contre la Polychondrite Chronique Atrophiante, notre troisième fil rouge, se voyait remettre un chèque de 2.000 €.

A l'occasion du défi de l'Association La Petite Traversée pour MAE en mai, la Commanderie remettait des peluches et mangas pour un montant de 1.845 € et ce soir un chèque de 5.000 € dont 3.000 € de don exceptionnel émanant de l'Ordre International des Anysetiers. Son Président était retenu par des obligations professionnelles de dernières heures.



L'Association Brins de Soleil recevait un chèque de 2.000 €.

La Commanderie remettait 5.000 € dont 2.000 € via le DON DE L'ESPOIR de L'Ordre International des Anysetiers à **l 'association EURECAH**. Ce don permettra de financer une partie du mobilier de la MAISON DU REPIT.





L'association La Bibliothèque du CHU, Bibliothèque-médiathèque qui est ouverte aux malades mais aussi aux personnels soignants, recevait un chèque de 260 € pour l'acquisition de nouveaux ouvrages.

Un chèque de 2.000 € était remis **à l'association KILLIAN.** Cette association a besoin de renouveler son véhicule PMR, servant à transporter enfants et adolescents pour leurs activités.





Enfin par l'intermédiaire de l'association AIRE, nous donnions 2.840 € à deux chercheurs du **CHU.**

Suite aux incendies de cet été, notre Commanderie a également participé à l'aide aux sinistrés de Gironde à hauteur de 2.450.

Pour faire suite à la demande de la Commanderie de Saint Michel nous avons remis des mangas pour 3.630 € en faveur des enfants des sinistrés de Cotignac (83).

A l'occasion des « Arbres de Noël » de diverses associations, nous remettrons pour 7.225 € de peluches et autres mangas.



REMISE DE RECOMPENSE

Marie-Claude MONTAGNE recevait des mains du Trésorier Général de l'Ordre, Laurent REYNAUD, le pin's des 20 ans de fidélité.



CLOTURE DU 60ème CHAPITRE MAGISTRAL

Une fois la fin du chapitre annoncée par le Maistre des Cérémonies un défilé se mettait en place.
Les Anysetiers de la Commanderie de Saint-Etienne en Forez faisaient une haie d'honneur aux membres des Commanderies extérieures et aux différents dignitaires.



REPAS DE GALA ET SOIRÉE

Cette année nous étions 156 convives autour de 13 tables.
Nous avions choisi pour dénommer les tables des noms de véhicules hippomobiles tels que :

LE CARROSSE, LE PHAETON, LE SQUELETTE, LE COCHE, LE LANDAU, LA BERLINE, LA CALECHE, LA DILIGENCE, LE TILBURY, LE CABRIOLET, LE FIACRE, LA VICTORIA, LE BREAK.

UN GRAND MERCI A NOS FIDELES PARTENAIRES

Siège social & secrétariat :

Chez : **Anne Françoise VIALLON**
7 rue Montyon (42000) SAINT-ETIENNE
tél : 04.77.79.26.58 - 06.68.66.73.49
viallon.anysetiers@gmail.com
SIRET : 993 697 341 000 10

Aider et donner de l'Espoir

Astic GROUPE

Best Western

FERMETURE ECON'HOME
MENUISERIES - CLIMATISATION - PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE

projob

Champagne Vincent Michel

PFG
Pompes Funèbres
Marbrerie J-P. GAY

dac
André DUBOEUF
Directeur technique
Appareils de levage, manutique
Z.I. du coin - 42400 SAINT-CHAMOND
Tél. : 06 30 80 69 31 - Fax : 04 77 31 71 59
dac42@orange.fr - dac42.fr

olé voyages

CRYOTERA®
PÔLE DE CRYOTHÉRAPIE

DistK
208 Chemin du Viaduc
Lieu-dit Pontempeyrat
42550 USSON-EN-FOREZ

celduc® relais

URSO
depuis 1964

Axens

by GEORGETTE
LOCAL FOOD & HAPPY WORK

Services à la personne
à côté
Le cœur en plus !

JEAN-CHARLES NACCI
LE PÔLE AUTOMOBILE
50 ANS

AUTO CONTROLE
St GENEST
ZA du puits du Crêt
42530 SAINT-GENEST-LERPT
04 77 90 14 26
www.controlesgl.fr

LOIRE SIÈGES
143 bd Jean Jaurès - St Just - St Rambert
06 73 43 13 06
Chaises · Tables · Literie

ds PLOMBERIE
Daniel SALVAGGIO
SAS DS PLOMBERIE
06 02 13 06 23
info@dsplomberie.fr
http://dsplomberie.fr
Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Dépannage

cimm immobilier
FERREOL Damien
Agent commercial
RSAC St-Étienne 842834772
06 66 23 88 44
ferreol.damien@cimm.com
Opinion system Consultez les avis de nos clients

STMA
Sébastien Tête Menuiserie Aluminium